

Couverture d'assurance médicaments

Aspects pratiques en pharmacie

Nancy Gosselin & Danielle Gourde
Pharmaciennes en milieu communautaire

2019-11-28



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Conflits d'intérêt

Aucun



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Objectifs

Connaître les différentes assurances offertes au Québec

Connaître les modalités de paiement de chacune

Évaluer l'impact monétaire sur la santé du patient

Savoir diriger le patient vers certaines ressources d'aide financière



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Points abordés

Impact monétaire sur l'adhérence au traitement

RAMQ

Assurances privées

Réfugiés

Programmes de soutien financier

Ressources financières



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Impact de la situation monétaire sur l'adhésion au traitement

- ▶ The consequences of patient charges for prescription drugs in Canada: a cross-sectional survey
- ▶ Selon cette étude environ 1 million de canadiens ne peuvent payer leurs prescriptions.
- ▶ Au Québec seulement 3.7% de patients seraient dans cette situation versus 8.1% en CB
- ▶ <http://cmajopen.ca/content/6/1/E63.full>



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

« L'assurance médicaments et son impact sur l'adhésion des patients à leurs médicaments »

- Adhérence au traitement **meilleure** si la contribution monétaire est **faible** (versus aucune contribution ou une grande contribution)
- Niveau d'adhésion similaire public versus privé (mais diversité des assurances privées)

Notions de base

Prime:

Montant payé pour obtenir une couverture d'assurance

Franchise:

Montant fixe payé lors de l'achat de médicaments

★ mensuelle (régime public) ou annuelle (assurances privés)

Coassurance:

Pourcentage % qui s'applique sur le coût de l'ordonnance (une fois que l'on soustrait la franchise)

Franchise + coassurance = contribution

Contribution annuelle maximale

Montant maximal à déboursier pour obtenir les médicaments couverts



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Régime public d'assurance médicaments (RAMQ)

Pour qui?

18-64 ans non admissible à un régime privé

Détenteur d'un carnet de réclamations

65 ans et plus

Prime	annuelle	0\$ à 636\$ selon le revenu (via rapport d'impôt)
Franchise	mensuelle	21,75\$
Coassurance	mensuelle	37%
Contribution maximale	mensuelle	93.08\$
Contribution maximale	annuelle	1117.00\$





RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Ce qu'il vous en coûte



Du 1^{er} juillet 2019
au 30 juin 2020

Dans la déclaration de revenus

Dans le régime public, le montant de votre prime est déterminé en fonction de votre revenu familial net. Pour le calculer, vous devez remplir l'annexe K de votre déclaration de revenus du Québec. Certaines situations peuvent faire qu'une personne n'a pas à payer de prime. Pour les connaître, vous pouvez consulter le *Guide de la déclaration de revenus* à la ligne 447.

LORS DE LA PRODUCTION DE LA DÉCLARATION DE REVENUS

Prime payée à Revenu Québec

De 0 \$ à 636 \$ par année
(selon le revenu familial net)

RENOUVELLEMENT D'UNE ORDONNANCE AVANT LA DATE PRÉVUE

La personne paie sa contribution (franchise et coassurance) comme si elle avait acheté son médicament à la date prévue du renouvellement. Notez que les médicaments achetés à l'extérieur du Québec ne sont pas remboursés par le régime public.

L'information contenue dans ce document n'a pas force de loi et ne s'applique pas à tous les cas particuliers.

À la pharmacie

Vous devez indiquer au pharmacien que vous êtes inscrit au régime public et lui présenter votre carte d'assurance maladie, qui doit être valide, et votre carnet de réclamation, s'il y a lieu.

À LA PHARMACIE	Franchise mensuelle	Coassurance	Contribution maximale
POUR LES 18 À 64 ANS			
Non admissibles à un régime privé	21,75 \$	37 %	93,08 \$/mois 1117 \$/année
Détenteurs d'un carnet de réclamation ¹	0 \$	0 %	0 \$
POUR LES 65 ANS ET PLUS			
Sans le Supplément de revenu garanti (SRG)	21,75 \$	37 %	93,08 \$/mois 1117 \$/année
Avec SRG au taux ² de 1 % à 93 %	21,75 \$	37 %	54,08 \$/mois 649 \$/année
Avec SRG au taux ² de 94 % à 100 %	0 \$	0 %	0 \$
GRATUITÉ POUR LES ENFANTS DES PERSONNES ASSURÉES DU RÉGIME PUBLIC³			

- S'ils ont moins de 18 ans.
- S'ils sont âgés de 18 à 25 ans, sans conjoint, domiciliés chez leurs parents et aux études à temps plein dans un établissement d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire.

RAMQ

Prime

Une personne assurée par le régime public doit payer une prime, qu'elle achète ou non des médicaments.

La somme qu'elle doit verser est établie selon son revenu familial net et varie de 0 à 636 \$ par année (1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020).

La prime perçue chaque année par Revenu Québec doit être payée lors de la production de la déclaration de revenus. Certaines personnes sont exemptées du paiement de la prime.



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Assurances privées

Prime	Habituellement retranchée du chèque de paie	Variable selon le plan choisi par l'employé/employeur
Franchise	Annuelle Parfois à chaque médicament	Variable Souvent entre 0 et 100\$
Coassurance	mensuelle	Variable Souvent entre 10 et 25%
Contribution maximale	annuelle	1117.00\$ excluant les médicaments non couverts à la RAMQ



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Assurance privée

Couvre minimalement les mêmes médicaments que la RAMQ.

Couverture cependant souvent meilleure que celle de la RAMQ.

Dans les régimes privés, il peut aussi y avoir des montants non-couverts,

Par exemple:

- une limite sur les honoraires remboursés
- un maximum assurable à vie



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Assurance privée

Type de réclamations possibles:

- 1) **Réclamation manuelle:**
L'assuré envoie lui-même ses réclamations à l'assureur.
Il débourse le montant total de ses ordonnances à la pharmacie

- 2) **Carte de paiement différé:**
Les réclamations sont soumises électroniquement à la pharmacie.
L'assuré paie la totalité du montant à la pharmacie
L'assuré sera remboursé plus tard par l'assureur

- 3) **Carte de paiement direct:**
Les réclamations sont soumises électroniquement à la pharmacie.
L'assuré ne débourse que les montants non-couverts par le ou les assureurs (franchise, co-assurance et parfois excédents).



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Assurance fédérale

➤ Postiers, agents d'immigration etc

Contribution maximale annuelle du Québec non reconnue par cette compagnie d'assurance

★ L'assuré doit payer la co-assurance en tout temps



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

EXEMPLES

	RAMQ	Assureur A	Assureur B	Assureur C
Coût du médicament	242.99\$	269.00\$	269.00\$	269.00\$
Franchise	21.75\$	50.00\$	0\$	100\$
Co-assurance	71.33\$ (27%)	43.80\$ (20%)	53.80\$ (20%)	16.90\$ (10%)
Prix payé par le patient	93.08\$	93.80\$	53.80\$	116.90\$

Réfugiés

Appel téléphonique pour chaque prescription.

Donner le numéro de l'assuré et le DIN du médicament.

Habituellement traité dans 5 min (dans les heures d'ouverture).

La pharmacie envoie la demande de remboursement par télécopieur.



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Programmes de soutien financier



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Loi sur les programmes de soutien financier

Il est interdit aux fabricants et aux grossistes de payer ou de rembourser (en tout ou en partie) à un patient le prix des médicaments listés, sauf pour des motifs « humanitaires ».



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Loi sur les programmes de soutien financier

Rien n'oblige les pharmaciens à participer aux programmes de fidélisation des fabricants de médicaments

Soutien financier possible lorsque le médicament n'est pas encore couvert par la RAMQ:

- > **Aviser le patient que la gratuité cessera lors de l'ajout du médicament à la liste de la RAMQ**



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Abbvie Care MerckCare Claire Momentum

Formulaire

Délai de traitement : 2-3 sem.

Programme complet pour certains (nutritionniste, psy, gym etc.)

Envoi par télécopieur pour paiement

Sauf Momentum : appeler pour avoir un # carte de crédit

Kaletra, Maviret, Harvoni, Epclusa



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

MAX (Glilead) et ViivSupport (ViiV)

Carte électronique

Adhésion par téléphone ou internet

Délai de traitement : 2h

Revenu annuel demandé

Réévaluation 1x/an

Biktarvy, Descovy, Dovato, Genvoya, Juluca, Triumeq, Tivicay, Celsentri



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Entente de paiement avec la pharmacie

À la discrétion du pharmacien propriétaire

Si carte de paiement de l'assurance privée

DIRECT : Entente mensuelle avec le patient pour la co- assurance

DIFFÉRÉ: Entente avec la compagnie d'assurance

Possibilité pour SSQ et La Capitale de faire modifier une carte de paiement

DIFFÉRÉ en DIRECT lorsque la facture excède 1000-1500\$



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Cas patient

– Assurance privée et soutien financier

M. Tremblay est assuré avec Assurance Desjardins et possède une carte de paiement différé

Il est en arrêt de travail...

Son médicament, Genvoya, coûte \$1 400. 00

Non seulement il n'a pas cet argent mais il n'est pas certain de pouvoir même payer sa co-assurance lorsqu'on lui a proposé de faire une « entente de paiement »

Il est déprimé et songe à cesser tous ses médicaments



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Suite...

Son médecin lui offre une carte MAX

Desjardins refuse de fournir une carte en paiement DIRECT

- 1) Entente de cession sur formulaire (un nouveau à chaque mois)
- 2) Remboursement de Desjardins en quelques semaines
- 3) On envoie ensuite par télécopieur à MAX la contribution demandée
- 4) Remboursement de MAX en quelques semaines



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Suite (2)

Ce n'est pas tout !

M. Tremblay prend aussi **amlodipine, aspirine et atorvastatine** qui doivent être traités à part car Desjardins n'autorise le formulaire de cession que pour les médicaments dispenseux.

- 5) Activer la carte DIFFÉRÉE pour ces médicaments
- 6) Faire signer un formulaire « entente de remboursement à la pharmacie »
- 7) Le patient nous paye la co-assurance sur ces médicaments
- 8) Il doit nous rembourser la portion de Desjardins quand il la reçoit



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Changement de Régime en cours d'année

A. S'inscrire au nouveau régime et se désinscrire de l'ancien.

B. S'assurer de ne pas payer plus que la contribution maximale annuelle prévue à la loi.

C. Demander à l'assureur d'origine de fournir un état des contributions de l'année et le transmettre à son nouvel assureur.

Certains médicaments sont couverts avec une assurance mais pas avec une autre



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Programme de gratuité via aide sociale si revenu faible

Le patient se présente au bureau de service Québec

Le patient explique sa situation et selon des critères bien définis (revenu annuel, avoirs actifs...) il peut recevoir le carnet de réclamation pour la gratuité des médicaments.

L'objectif du programme est de ne pas pénaliser les travailleurs à faible revenu.



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Ressources financières

Demande au « cas par cas » à l'Aide Sociale si assuré RAMQ

Programmes de soutien financier des compagnies pharmaceutiques

Entente avec la pharmacie

Autres ressources (banque alimentaire etc) pour alléger les dépenses et permettre le paiement des médicaments

Aide financière au logement pour diminuer les dépenses



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES

Questions ?



PNMVH

PROGRAMME NATIONAL
DE MENTORAT SUR LE VIH
ET LES HÉPATITES